



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

Assainissement – demande de dégrèvement – n° 157/2016

Date de la convocation : 7/12/2016 Date d’Affichage : 21/12/16 au 05/01/17 Date Notification : 21/12/16
Nombre de membres : * en exercice : 37 * Présents : 31 * Votants : 34

Séance ordinaire du 19 décembre 2016
L’an deux mil seize le dix neuf décembre à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E) – Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	A
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	A
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	A	Chantal MARTINE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	R
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	R	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR : *Mme VILLAIN à Mr MACE,*
Mme BARBE par Mr LEMAÎTRE,
Mme MARIE par Mr CONSTANT.

ABSENT : *Mme AFFICHARD, Mr LEMAÎTRE Jean-Marc, Mme PROD’HOMME*

Mme Agnès LETERRIER désignée conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

ASSAINISSEMENT DEMANDE DE DEGREVEMENT – n° 157/2016

Monsieur le Maire informe que par courrier en date du 25 septembre 2016, Mme Véronique SERVAIN l'a sollicité pour obtenir un dégrèvement sur la facture d'assainissement consécutive à une fuite d'eau en application des dispositions du décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 (attestation d'une entreprise de plomberie indiquant que la fuite est réparée, fuite sur une canalisation d'eau privative),

En effet, ce dégrèvement doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Il demande de bien vouloir prendre connaissance du tableau ci-joint :

Noms Prénoms	Facture	Date	Montant du Dégrèvement Assainissement - T.T.C
Mme Servain Véronique	n° 2016 -3420	21/11/2015	331,06 €

Monsieur MACE (avec une procuration) ne prend pas part au vote,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 31 voix pour et 1 abstention, (32)

AUTORISE Mr le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à accorder un dégrèvement sur la facture assainissement selon tableau ci-joint :

Noms Prénoms	Facture	Date	Montant du Dégrèvement Assainissement - T.T.C
Mme Servain Véronique	n° 2016 -3420	21/11/2015	331,06 €

AUTORISE Mr le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20161219-20161219157-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-12-2016

Publication le : 21-12-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE